

PROCOLE SANITAIRE

Fonctionnement de l'établissement dans le contexte COVID-19 à compter de la rentrée scolaire 2020-2021

(mise à jour du 31 août 2020)

3 scénarios différents sont envisagés selon l'évolution de la situation sanitaire.

Hypothèse 1 (retenue pour la rentrée scolaire) :

Tous les élèves sont accueillis sur le temps scolaire. Afin de garantir la santé des élèves et des personnels, et eu égard à la situation épidémique, le respect des règles sanitaires essentielles doit être assuré : gestes barrière, hygiène des mains, **port du masque pour les adultes et les élèves, en permanence dans les espaces clos** ainsi que dans les transports scolaires (dans les espaces extérieurs lorsque les règles de distanciation ne peuvent être respectées), **nettoyage et aération des locaux**. Dans la mesure du possible **le déplacement des professeurs est privilégié par rapport au déplacement des élèves.**

Des masques ont été fournis aux élèves présents en fin d'années scolaire dernière.

Il est demandé aux familles de prévoir un jeu de masques, plus particulièrement pour les internes (qui auront besoin d'une quinzaine de masques/semaine).

Hypothèse 2 : mise en œuvre en cas de circulation active du virus, localisée.

Remise en vigueur d'un protocole sanitaire strict :

- Chaque classe (sauf CAP CSHSCR et mentions complémentaires) est divisée en 2 groupes : **cours en alternance**, une semaine sur deux en présentiel, l'autre semaine à distance.
- Internat : **2 élèves / chambre maximum.**

Hypothèse 3 : mise en œuvre en cas de circulation très active du virus, localisée.

Fermeture du lycée.

Mise en œuvre du plan de continuité pédagogique :

- les informations sont systématiquement transmises par les professeurs **via le cahier de textes de PRONOTE.**
- Les professeurs principaux et les CPE entrent en contact régulièrement avec les élèves et les familles afin de faire le point sur la situation de chacun.